



## VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE

// NOUS PERMET D'INVESTIR !



- HOTELLERIE / RESTAURATION
- TAPISERIE / D'AMEUBLEMENT
- ACCUEIL / VENTE COMMERCE

2 rue Eugène Le Roux - 44107 NANTES - Cedex 4  
@ : ce.0440036a@ac-nantes.fr / Fax : 02 40 58 27 80 / Tél : 02 51 80 24 00

WWW.BOUGAINVILLE.E-LYCO.FR

## QU'EN FAISONS NOUS ?

En 2020, votre contribution nous a permis d'acquérir de nouveaux équipements (lave-vaisselle, mobilier de restaurant, petit matériel de cuisine, équipements pour la tapisserie d'ameublement et les sections accueil, commerce & vente). Nous apportons ainsi un enseignement de qualité et innovant à des élèves dont plus de la moitié est issue de milieux défavorisés.

### L'OUVREURE AUX RÉALITÉS EUROPÉENNES

Financement des transports et de l'hébergement de nos élèves dans le cadre des partenariats avec Seattle, stages pratiques à l'étranger, partenariat franco/allemand, voyages pédagogiques, section européenne... Le lycée Bougainville met de l'Europe dans ses projets !

### DE NOMBREUX PARTENARIATS

Le lycée organise des partenariats avec des grandes enseignes telles que le groupe ACCOR, Sodexo, La Cité des Congrès, ainsi qu'avec la ville de Nantes, la région Pays de la Loire, la Poste...

### DES INVESTISSEMENTS PERMANENTS !

Chaque année, la collecte de taxe d'apprentissage permet au lycée d'investir dans des équipements de qualité pour nos sections.

### FÉLICITATIONS À TOUS NOS LAURÉATS !

Organisation de concours, participation aux Concours général des métiers, Concours Nationaux des Meilleurs Apprentis de France, Olympiades des Métiers, Concours professionnels... Lauréat 2016 de la meilleure apprentie de France en cuisine.



## DEVENEZ UN PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DE NOMBREUX PARTENARIATS

Le lycée organise des partenariats avec des grandes enseignes telles que le groupe ACCOR, Sodexo, la Cité des Congrès, ainsi qu'avec la ville de Nantes, la région Pays de la Loire, la Poste...



### FAVORISEZ LEUR INSERTION PROFESSIONNELLE

en nous aidant à leurs offrir des formations de qualité qui répondent aux attentes des entreprises.



### IMPLIQUEZ-VOUS DANS LA FORMATION

des jeunes qui deviendront vos futurs collaborateurs.

## COMMENT NOUS LA VERSER ?

Grâce au bordereau de versement de la taxe d'apprentissage, qu'il faut retourner avant le 1<sup>er</sup> mars 2021, il vous suffit de suivre ces trois étapes :

- 1 Remplissez le bordereau de versement de la taxe d'apprentissage spécifique au lycée Bougainville. (téléchargeable sur le site du lycée)
- 2 Effectuer directement le versement au lycée Bougainville. par chèque ou par virement.
- 3 Vous recevrez un reçu libératoire par mail, envoyé par l'intendance du lycée Bougainville.

LYCÉE LOUIS-ANTOINE DE BOUGAINVILLE

Catégorie A (B par cumul)  
Niveaux IV et V

RIB : identifiant de compte national

CODE BANQUE	CODE GUICHET	NUMÉRO DE COMPTE	CLEF
10071	44000	000 01 001033	67

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre comptable pour plus de renseignements.

### ? LE SEUL IMPÔT POUR LEQUEL VOUS POUVEZ DÉCIDER DES BÉNÉFICIAIRES.

Elle est versée par les entreprises et permet de financer les dépenses nécessaires au développement des centres de formation.



2 rue Eugène Le Roux - 44107 NANTES - Cedex 4  
@ : ce.0440036a@ac-nantes.fr / Fax : 02 40 58 27 80 / Tél : 02 51 80 24 00

WWW.BOUGAINVILLE.E-LYCO.FR